

Fiche d'inscription Maison des lycéens Année scolaire 2021-2022

Nom :

Prénom :

Classe :

Votre enfant a la possibilité cette année de cotiser à la Maison des lycéens.

Il s'agit d'une association gérée par des lycéens. Elle a pour but d'organiser des événements dans l'établissement et de proposer de l'animation : clubs (théâtre, journal, musique, danse.....), foyer des élèves.

En étant adhérent, les élèves peuvent aussi s'investir au sein de l'association et être candidat pour faire partie du bureau de l'association. L'élection du bureau de l'association : président, secrétaire et trésorier se fait lors de la première assemblée générale. Il faut avoir au moins 16 ans pour postuler.

Pour être adhérent votre enfant doit être à jour de sa cotisation fixée à un montant de 5 Euros pour l'année 2021-2022.

- Je souhaite que mon enfant adhère à la maison des lycéens (je joins un chèque à l'ordre de la maison des lycéens du lycée Evariste Galois).
 - Règlement par chèque (numéro du chèque)
 - Règlement en espèce
- Je ne souhaite pas que mon enfant adhère à la maison des lycéens.

Signature des parents :

M Jean, CPE